

Image not found or type unknown



Reconnaissance de l'enfant

Par **Maria93**, le **02/05/2019** à **12:39**

Bonjour,

Je suis enceinte de 3 mois et je suis en France depuis 4 ans. Je travaille, déclarée, je n'ai toujours pas mes papiers parce que'il n'y a pas de rdv. Je n'ai pas prévu ma grossesse mais le père veut cet enfant, il est bien français.

Comment ça se passera pour la reconnaissance et pour mes démarches de papiers, le papa a été incarcéré et il ne sortira que le 3 décembre de cette année.

Merci beaucoup.

Par **amajuris**, le **02/05/2019** à **17:13**

bonjour,

le père de votre enfant peut le reconnaître même en étant incarcéré, voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14154>

il peut également attendre d'être sorti de prison pour reconnaître son enfant.

salutations

Par **Tisuisse**, le **03/05/2019** à **09:03**

Bonjour Maria93,

Vous êtes étrangère installée en France de façon irrégulière, si j'ai bien compris votre message. Comment avez-vous réussi à trouver un travail alors que vous êtes sans papiers ?